

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 octobre 2017

DCM N° 17-10-26-8

Objet : Subvention de fonctionnement et projet social pour le centre Petit Bois de Borny.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

L'association Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS) de Metz Borny, gestionnaire du centre social Petit Bois, a mis en œuvre un travail de restructuration de son organisation et de ses activités. Pour ce faire, elle est accompagnée d'un intervenant professionnel dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement de Moselle.

Les locaux du centre Petit Bois accueillent la majeure partie des activités socioéducatives de l'association. Dans ce domaine particulier, le CGCS entamera en 2017 l'élaboration de son nouveau projet social avec pour objectif de le soumettre à la CAF de Moselle courant 2018 afin d'obtenir l'agrément "centre social". Il sera accompagné dans cette démarche par la Fédération des Centres Sociaux de Moselle.

Afin de soutenir l'association dans sa volonté d'amélioration de son fonctionnement et de diversification de son offre d'activités aux habitants du quartier, il est proposé une subvention de fonctionnement de **79 920 €** pour 2017 comprenant 41 250 € de subvention de fonctionnement pour le quatrième trimestre 2017 ainsi que 38 670 € pour le remboursement des charges liées à la gestion des locaux pour l'exercice 2016.

Par ailleurs, il est proposé de soutenir la Fédération des Centres Sociaux de Moselle dans son accompagnement du CGCS pour l'élaboration de son nouveau projet social, en accordant une subvention de **38 300 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions Compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions socio-éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie associative locale,

CONSIDERANT le soutien apporté aux initiatives favorisant l'animation des quartiers et la promotion des valeurs de partage et de solidarité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** des subventions aux associations mentionnées ci-dessous, pour un montant total de **118 220 €**, selon le détail suivant :

Association	Montant versé
Comité de Gestion des Centres Sociaux de Borny <i>Fonctionnement 2017 : 41 250 €</i> <i>Charges locaux 2016 : 38 670 €</i>	79 920 €
Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle	38 300 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire, notamment de finaliser et signer la convention à intervenir ainsi que ses avenants éventuels.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2017.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ